



**PROCES VERBAL  
N° 31/CNCMP/2012**

L'an deux mille douze et le mardi 28 Août 2012 à 10 heures, le Comité Permanent de la Commission Nationale de Contrôle des Marchés Publics s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Ahmed Baba Ould Moulaye Zeine, son Président.

**Etaient présents :**

- Mohamed Abdellahi Ould Zeine, Membre du CP
- Brahim Ould Hamed, Membre du CP
- Raifa Mint Kassim , Membre du CP
- Ciré Amadou, Membre du CP
- Abderrahmane Abdoul, Représentant du Contrôle Financier

**Etait absent :**

- Yacoub O Haibelty, Membre du CP

L'ordre du jour comportait les points suivants :

**COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES DES SECTEURS DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES**

1°/-*Examen* de la lettre n° 0127/CPMP/SEF reçue le 16 Août 2012, demandant l'approbation du rapport d'évaluation des offres relatives à la réhabilitation et extension de la voirie du PAN.

**Décision :**

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve le rapport d'évaluation des offres relatives à la réhabilitation de la voirie du PAN ainsi que le procès verbal d'attribution à l'entreprise BIS pour un montant de 353.915.098 Ouguiya toutes taxes comprises et un délai d'exécution de 08 mois.

**COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES DES SECTEURS DES SERVICES DE  
BASE ET INDUSTRIES EXTRACTIVES**

*2°-Examen* de la lettre n° 0171/CPMP/SSBIE reçue le 21 Août 2012, demandant validation d'une liste restreinte relative au recrutement d'un consultant pour les services d'assistance technique pour l'organisation d'un séminaire sur la négociation des contrats pétroliers et l'élaboration d'un modèle économique de suivi des contrats pétroliers.

**Décision**

Considérant que ce dossier a déjà obtenu la non objection du bailleur de fonds et que ce dossier n'est pas soumis au contrôle à priori de la CNCMP, la commission n'a pas d'objection sur la liste restreinte relative au « Recrutement d'un consultant pour les services d'assistance technique pour l'organisation d'un séminaire sur la négociation des contrats pétroliers et l'élaboration d'un modèle économique de suivi des contrats pétroliers ».

**COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES DES SECTEURS DES  
INFRASTRUCTURES**

*3°-Examen* de la lettre n° 148/CPM/SI reçue le 27 Août 2012, demandant l'approbation du projet d'avenant relatif aux contrôle et surveillance des travaux de construction du lot 3 de la route Atar Tidjikja.

**Décision**

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve le projet d'avenant relatif au changement de domiciliation pour le marché portant sur le contrôle et la surveillance des travaux de construction du lot 3 de la route Atar Tidjikja.

**COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS DES SECTEURS SOCIAUX**

*4°-Examen* de la lettre n°0334/CPM/SS reçue le 27 Août 2012, demandant l'approbation du rapport d'évaluation des offres relatives à l'acquisition d'un véhicule de collecte mobile au profit du CNTS.

**Décision**

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve le rapport d'évaluation des offres relatives à l'acquisition d'un véhicule de collecte mobile au profit du CNTS rendant ce dossier infructueux.

**COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES DU CSA**

*5°-Examen* de la lettre n°0025/CPM/CSA reçue le 16 Août 2012 demandant l'autorisation de lancement d'un dossier d'appel d'offres relatif au transport de vivres.

**Décision**

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection au lancement du DAO relatif au transport de 67 324.5 tonnes de produits alimentaires divers sous réserve de :



- Prendre en considération les observations en annexe ;
- Faire parvenir à la CNCMP une copie corrigée du DAO avant sa publication.

**COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS DES SECTEURS DE LA SOUVERAINETE**

6°/- Examen de la lettre 00130 du 22 Août 2012 transmettant, pour approbation et autorisation de lancement le DAO relatif à la fourniture de matériel agricole pour les unités alimentaires de LexeibaII (Trarza), Niabina (Brakna) et Soudoud (Tagant).

**Décision :**

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection au lancement du DAO relatif à la fourniture de matériel agricole pour les unités alimentaires de LexeibaII (Trarza), Niabina (Brakna) et Soudoud (Tagant) sous réserve de :

- Prendre en considération les observations en annexe ;
- Faire parvenir à la CNCMP une copie corrigée du DAO avant sa publication.

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance fut levée, les jour, mois et an que dessus.*

LE PRESIDENT

AHMED BABA OULD MOULAYE ZEINE

*Ahmed Baba Ould Moulaye Zeine*



**Les Membres du Comité Permanent :**

Mohamed Abdellahi Ould Zeine

*Mohamed Abdellahi Ould Zeine*

Ciré Amadou

*Ciré Amadou*

Brahim Ould Hamed

*Brahim Ould Hamed*

Abderrahmane Abdoul

*Abderrahmane Abdoul*

Raïfa Mint Kassim

*Raïfa Mint Kassim*